

Charte du Réseau
de rivières du

PATRIMOINE Canadien



Rapport annuel
1997-1998



Avril 1998

*Aux ministres fédéraux, provinciaux
et territoriaux responsables du Réseau
de rivières du patrimoine canadien.*

Au nom des membres de la Commission
des rivières du patrimoine canadien, j'ai
l'honneur de vous présenter le quatorzième
rapport annuel sur le Réseau de rivières
du patrimoine canadien (RRPC), pour
l'exercice financier 1997-1998.

Le président,

Michael W. Porter
Commission des rivières
du patrimoine canadien
1997-1998





© *Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1998*

Publié sous la gouverne du ministre du Patrimoine canadien au nom des ministres provinciaux et territoriaux responsables des parcs et du tourisme

Ottawa, 1998

Gestion de projet et révision :	Lynn E. Noel
Conception et production :	Design 2000 Communications
Cartes et tableaux :	Ian Joyce
Travail éditorial et correction d'épreuves :	Wayne Roach
Auteurs des photos :	p. 14 Parcs Canada
	p. 16 Parcs Canada
	p. 19 Max Finkelstein (Parcs Canada)
	p. 23 Parcs Canada
	p. 24 Paul Chivers
	p. 26 Max Finkelstein
	p. 27 Parcs Canada
	p. 29 Parcs Canada

Données de catalogage avant publication (Canada)

Commission des rivières du patrimoine canadien

Rapport annuel du Réseau de rivières du patrimoine canadien

Annuel

Paraît depuis l'édition de 1984-1985

Descript. d'après 1997-1998

Texte en anglais et en français disposé tête-bêche

Titre de la p. de t. addit. : Annual Report, the Canadian Heritage Rivers System

ISSN : 1201-0871

N° de catalogue R62-122

1. Réseau de rivières du patrimoine – Périodiques.
2. Rivières – Canada – Périodiques.
3. Cours d'eau – Conservation – Canada – Périodiques.
4. Conservation des ressources naturelles – Canada – Périodiques.

I. Titre

ISBN 0-662-63764-X

N° de catalogue R62-122-1998



TABLE DES MATIÈRES



Rapport du président	4
Situation du RRPC	5
Situation du plan stratégique du RRPC	6
Le Réseau de rivières du patrimoine canadien	7
Ministres responsables du RRPC	7
La Commission des rivières du patrimoine canadien (CRPC)	8
Processus de mise en candidature	9
Processus de désignation	10
Rivières mises en candidature ou désignées en 1997-1998	11
Survol des bassins hydrographiques : la surveillance des rivières du patrimoine canadien en 1997-1998	14
Rivière Alsek	14
Rivière Arctic Red	15
Rivière Athabasca	16
Rivière Bloodvein	18
Route frontalière des Voyageurs	18
Rivière Clearwater	19
Rivière des Français	19
Rivière Grand	20
Rivière Hillsborough	22
Rivière Kazan	22
Rivière Kicking Horse	23
Rivière Mattawa	24
Rivière Saskatchewan-Nord	25
Rivière Seal	25
Rivière Soper	26
Rivière Nahanni-Sud	27
Rivière Ste-Croix	28
Rivière Thelon	29
Fleuve Yukon	29
Études, plans et recherche	30
Publicité et marketing	32



RAPPORT DU PRÉSIDENT

*S*avez-vous ce que c'est que de vivre toujours près d'une rivière? Je le sais, depuis toujours. Vivre constamment à côté d'une rivière est une expérience extrêmement profonde qui, sans qu'on s'en rende compte, devient partie intégrante de notre psychisme et modifie notre perception du monde.

– Bud Davidge, rivière Bay du Nord,
Terre-Neuve

La Commission des rivières du patrimoine canadien est heureuse de vous présenter le présent rapport annuel accompagné d'une brochure renfermant la Charte du Réseau de rivières du patrimoine canadien (RRPC), signée à l'occasion du Jour de la Terre 1997. La Charte est un énoncé de vision fondamental par lequel le gouvernement fédéral du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux du Canada officialisent leur appui aux initiatives du plan stratégique du RRPC, qui couvre une période se terminant en 2006.

Il existe très peu de chartes fédérales-provinciales concernant la conservation des ressources; c'est pourquoi la charte du Réseau de rivières du patrimoine canadien, appui tangible à la vision et aux objectifs du programme des rivières du Canada, sera certainement un symbole tout au long de la prochaine décennie.

Le RRPC compte maintenant 31 rivières, totalisant ensemble 8 125 kilomètres. Les nouveaux cadres des valeurs naturelles et culturelles, achevés cette année, aideront les collectivités locales, les administrations et les gouvernements participants à jouer leur rôle au cours de la nouvelle phase d'expansion du Réseau. Diverses études ont permis de constater que l'appui des collectivités demeure le moteur des projets d'intégration d'une rivière au Réseau. Le premier réseau parallèle provincial de rivières, le Réseau de rivières du patrimoine de la Colombie-Britannique, s'est agrandi : il se compose aujourd'hui de 18 rivières; il a entrepris sa deuxième

période triennale d'existence. D'importantes initiatives, comme la désignation de la route des Voyageurs Alexander Mackenzie (RVAM), permettent de créer des liens tangibles au sein du réseau des rivières du Canada, en particulier grâce à des aventures spectaculaires comme le périple de 3 000 kilomètres sur quatre rivières du patrimoine de la RVAM qu'a effectué Max Finkelstein en 1997.

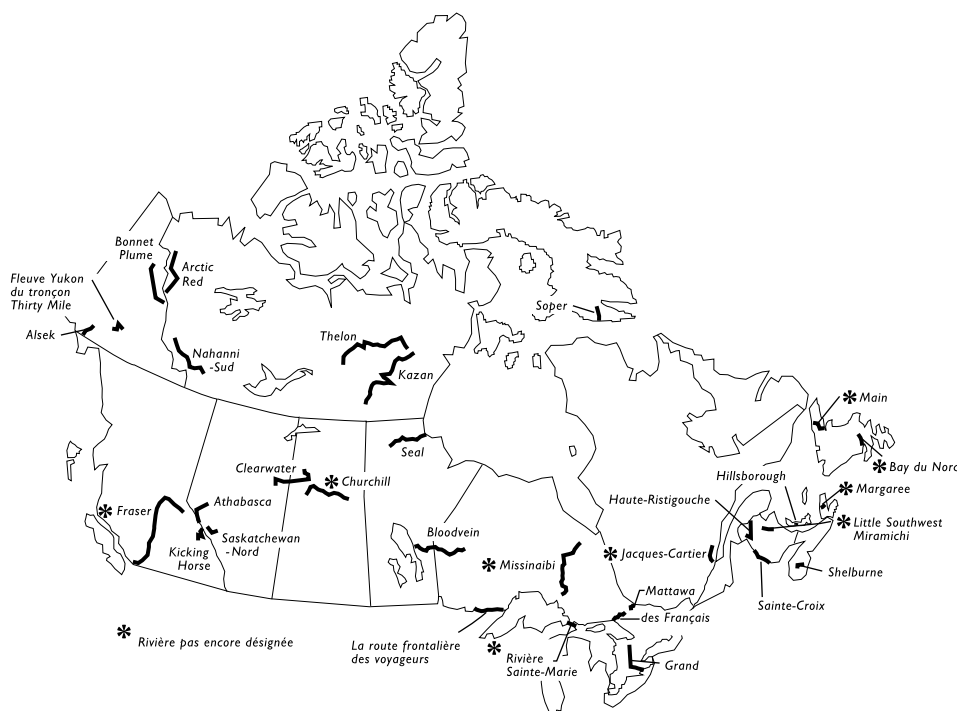
La Commission des rivières du patrimoine canadien est particulièrement heureuse de constater que les Peuples Autochtones, les collectivités locales et l'industrie planifient et exercent de plus en plus leurs activités en tenant compte de la santé des rivières. Par ailleurs, l'action locale et régionale favorise le développement d'une vision du patrimoine fluvial, en plus d'être un fer de lance de la mise en oeuvre des processus de mise en candidature, de désignation et de surveillance des rivières du RRPC en 1997-1998.

Bud Davidge demande : «*Savez-vous ce que c'est que de vivre toujours près d'une rivière?*» Je réponds : Oui. J'ai pu l'apprendre, au cours des 25 années où j'ai travaillé à Parcs Canada. Ma participation à l'édification du RRPC a occupé plus de la moitié de ma carrière aux rôles multiples. Retraité, je continuerai naturellement d'aimer nos rivières; c'est d'ailleurs au bord de la mer, à Terre-Neuve, que je construirai ma maison pour y couler mes jours de retraite. Pour terminer, j'aimerais remercier les membres de la CRPC et les employés du Secrétariat de l'appui qu'ils m'ont apporté au cours de la dernière année; c'est un grand honneur pour moi d'avoir rempli la fonction de président de la CRPC.

Michael W. Porter
Le président,
Commission des rivières
du patrimoine canadien
1997-1998

SITUATION DU RRPC

Trente et une rivières, totalisant ensemble une longueur de 8 125 kilomètres, ont été mises en candidature au RRPC. Vingt-deux d'entre elles ont été officiellement désignées. Cela signifie que leurs plans directeurs, démontrant la façon dont les valeurs patrimoniales de ces rivières seront préservées, ont été présentés à la Commission des rivières du patrimoine canadien. (Deux des 11 rivières mises en candidature énumérées ci-dessous sont en fait des parties de rivières déjà désignées; elles ne figurent pas dans le total des rivières.)



Rivières désignées

Rivière	Province/territoire (Parc ¹)	Date de désignation	Longueur (en km)
des Français	Ontario (p.p. Rivière-des-Français)	Févr. 1986	110
Alsek	Yukon (p.n. Kluane)	Févr. 1986	90
Nahanni-Sud	Territoires du Nord-Ouest (réserve de p.n. Nahanni)	Janv. 1987	300
Clearwater ²	Saskatchewan (p.p. Rivière Clearwater)	Juin 1987	187
Bloodvein ³	Manitoba (p.p. Atikaki)	Juin 1987	200
Mattawa	Ontario (p.p. Mattawa et p.p. Samuel-de-Champlain)	Janv. 1988	43
Athabasca	Alberta (p.n. Jasper)	Janv. 1989	168
Saskatchewan-Nord	Alberta (p.n. Banff)	Janv. 1989	49
Kicking Horse	Colombie-Britannique (p.n. Yoho)	Janv. 1989	67
Kazan	Territoires du Nord-Ouest	Juill. 1990	615
Thelon	Territoires du Nord-Ouest	Juill. 1990	545
Ste-Croix	Nouveau-Brunswick	Janv. 1991	185
Yukon (tronçon Thirty Miles)	Yukon	Janv. 1991	48
Seal	Manitoba	Juin 1992	260
Soper ⁴	Territoires du Nord-Ouest (p.t. Kataniilik)	Juin 1992	248
Arctic Red	Territoires du Nord-Ouest	Sept. 1993	450
Grand ⁴	Ontario	Janv. 1994	627
route frontalière des Voyageurs	Ontario (p.p. de La Vérendrye) Quetico et Middle Falls)	Sept. 1996	250
Hillsborough	Île-du-Prince-Édouard	Janv. 1997	45
Shelburne	Nouvelle-Écosse	Juin 1997	53
Bonnet Plume	Yukon	Févr. 1998	350
Haute-Ristigouche	Nouveau-Brunswick	Févr. 1998	55
TOTAL			4 945

Rivières mises en candidature

Rivière	Province/territoire (Parc ¹)	Date de désignation	Longueur (en km)
Fraser ⁴	Colombie-Britannique	Juin 1998	1 375
Margaree ⁴	Nouvelle-Écosse	Juin 1998	120
Bloodvein ³	Ontario (p.p. Woodland Caribou)	Juin 1998	106
Main	Terre-Neuve	Févr. 1999	57
Bay du Nord	Terre-Neuve (rés. de parc de la riv. Bay du Nord)	Févr. 1999	75
Jacques-Cartier	Québec (p.p. Jacques-Cartier)	Févr. 1999	128
Missinaibi	Ontario (p.p. Missinaibi)	Févr. 1999	426
Clearwater ²	Alberta	Févr. 1999	139
Bras sud-ouest de la petite riv. Miramichi ⁴	Nouveau-Brunswick	Juin 2000	142
Sainte-Marie	Ontario	Juin 2000	125
Churchill	Saskatchewan	à déterminer	487
TOTAL			3 180 km

TOTAL – RIVIÈRES DÉSIGNÉES ET MISES EN CANDIDATURE

8 125 km

1 p.p. signifie parc provincial; p.n. signifie parc national; p.t. signifie parc territorial.

2 La rivière Clearwater a été mise en candidature en deux tronçons par la Saskatchewan et l'Alberta.

3 La rivière Bloodvein a été mise en candidature en deux tronçons par le Manitoba et l'Ontario.

4 Comprend le cours d'eau principal et les principaux affluents.



SITUATION DU PLAN STRATÉGIQUE DU RRPC

Au cours de la dernière année, la Commission a continué d'exécuter et d'évaluer le Plan stratégique décennal du RRPC. On a prévu de mener à terme 31 activités en 1997-1998, deuxième année du Plan. Les activités prioritaires ont toutes été terminées à temps et sans qu'on dépasse le budget établi par la Commission. Voici quelques réalisations contenues dans le Plan stratégique :

Gestion soutenue et achèvement du Réseau

- Examen final et adoption des cadres des valeurs naturelles et culturelles destinés à faciliter la classification des qualités des rivières patrimoniales.
- Achèvement d'un document de travail portant sur la représentation des valeurs du patrimoine à l'intérieur du RRPC.
- Achèvement d'un document de travail portant sur la mise en candidature de rivières importantes et de rivières frontières ou transfrontalières.
- Achèvement d'un document de travail sur l'uniformisation des politiques de gestion au niveau national (signalisation, code de conduite des utilisateurs, application des lignes directrices du CCME sur la qualité de l'eau, lignes directrices concernant la planification de gestion).
- Achèvement d'une étude de surveillance (ébauche) de dix ans sur la rivière Nahanni-Sud.
- Mise en candidature de plusieurs nouvelles rivières au Réseau.

Communications

- Présentation du RRPC lors d'activités internationales de premier plan.
- Élaboration d'un guide sur les ressources en vue de l'organisation d'une journée nationale consacrée aux rivières.
- Élaboration continue de documents éducatifs : manuels de l'organisation F.I.S.H.; bulletins sur les bassins hydrographiques; programme des parcs de la Paix.

- Continuation de la mise en place d'un site Web sur le RRPC (www.chrs.ca); communication d'informations pouvant être incluses dans des sites connexes.
- Préparation et coordination de la conférence du RRPC (juin 1998) conjointement avec le Conseil des loisirs de plein air de la Colombie-Britannique.

Chef de file

- Exécution du premier examen annuel et de la première mise à jour annuelle du plan stratégique, y compris celle d'une étude des tendances et questions pouvant avoir une importance stratégique pour le RRPC.
- Adaptation de la politique et des procédures de planification stratégique (calendrier, rapports et processus) dans le but d'optimiser l'utilisation du plan stratégique comme principal document de gestion de la CRPC.

Répartition des ressources

- Présentation des résultats d'une étude d'impact économique dans le bulletin et le rapport annuel.

Conclusion

Le Plan stratégique a continué de démontrer sa grande utilité pour la Commission en permettant de surveiller le programme du RRPC et d'élaborer un plan détaillé pour l'avenir. Le public a réagi très positivement au Plan. Les résultats du Plan stratégique apparaîtront chaque année dans le rapport annuel. On peut obtenir des exemplaires du Plan en s'adressant au Secrétariat ou à l'une des organisations membres de la Commission.

LE RÉSEAU DE RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN



Le Réseau de rivières du patrimoine canadien est le programme national pour la conservation des eaux douces du Canada. C'est un programme coopératif auquel participent les gouvernements du Canada, des dix provinces et des deux territoires. Les objectifs du RRPC sont de faire connaître à tout le pays les rivières les plus remarquables du Canada et de veiller à ce qu'elles soient, à longue échéance, aménagées de façon à conserver leurs valeurs naturelles, historiques et récréatives, pour le plaisir et pour le bénéfice des générations actuelles et futures de Canadiens.

L'un des principes fondamentaux du RRPC est que la mise en candidature et l'aménagement des rivières du patrimoine canadien demeurent sous la compétence du gouvernement responsable. Ces responsabilités incombent généralement aux gouvernements provinciaux dans les régions du sud, au gouvernement fédéral dans les parcs nationaux et sur les autres terres fédérales, et aux gouvernements fédéral et territoriaux conjointement dans le Nord.

Ministres responsables du RRPC (1997-1998)

L'honorable Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien
Gouvernement du Canada

L'honorable Andy Mitchell
Secrétaire d'État (Parcs)
Gouvernement du Canada

L'honorable James Stewart
Ministre des Affaires indiennes et du Nord
Gouvernement du Canada

L'honorable Sandra Kelly
Ministre du Tourisme, de la Culture
et des Loisirs
Gouvernement de Terre-Neuve
et du Labrador

L'honorable J. Weston MacAleer
Ministre du Développement économique
et du Tourisme
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard

L'honorable Kennie MacAskill
Ministre des Ressources naturelles
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse

L'honorable Alan Graham
Ministre des Ressources naturelles
et de l'Énergie
Gouvernement du Nouveau-Brunswick

L'honorable Paul Bégin
Ministre de l'Environnement et de la Faune
Gouvernement du Québec

L'honorable John C. Snobolen
Ministre des Ressources naturelles
Gouvernement de l'Ontario

L'honorable J. Glen Cummings
Ministre des Ressources naturelles
Gouvernement du Manitoba

L'honorable Lorne Scott
Ministre de l'Environnement
et de la Gestion des ressources
Gouvernement de la Saskatchewan

L'honorable Ty Lund
Ministre de la Protection de l'environnement
Gouvernement de l'Alberta

L'honorable Cathy McGregor
Ministre de l'Environnement,
des Terres et des Parcs
Gouvernement de la Colombie-Britannique

L'honorable Eric Fairclough
Ministre des Ressources renouvelables
Gouvernement du Yukon

L'honorable Stephen Kakfwi
Ministre des Ressources, de la Faune
et du Développement économique
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest



LA COMMISSION DES RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN (CRPC)

La CRPC évalue les candidatures en fonction des critères de sélection et, le cas échéant, recommande la désignation d'une rivière au ministre fédéral responsable de Parcs Canada et au ministre de la province ou du territoire concerné.

La CRPC se compose d'un représentant de Parcs Canada, d'un représentant du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) et d'un représentant de chacun des gouvernements provinciaux et territoriaux participants. Chaque membre de la Commission a une voix, à l'exception du représentant d'AINC.

Choisi parmi les commissaires, le président de la Commission demeure en fonction pendant un exercice financier, au cours duquel il doit organiser et présider les réunions de la Commission, diriger le fonctionnement du Secrétariat et faire la promotion du RRPC auprès du public. Le président en 1998-1999 sera M. Gordon Prouse, Directeur des Parcs et Aires naturelles, Ministère des Ressources naturelles, Gouvernement du Manitoba.

Commissaires en 1997-1998

Mike Porter, président en 1997-1998
(Parcs Canada)

Don Hustins (Terre-Neuve et Labrador)

Doug Murray (Île-du-Prince-Édouard)

Barry Diamond (Nouvelle-Écosse)

Don Boudreau (Nouveau-Brunswick)

Luc Berthiaume (Québec)

Norm Richards (Ontario)

Gordon Prouse (Manitoba)

Don MacAulay (Saskatchewan)

Bruce Duffin (Alberta)

Mark Angelo (Colombie-Britannique)

Robin Reilly (Territoires du Nord-Ouest)

Jim McIntyre (Yukon)

Claude Bugslag (Affaires indiennes
et du Nord Canada)

Personnel du Secrétariat

Secrétaire : John Lewis

Gestionnaire national : Don Gibson

Agent de la commercialisation et de la
publicité : Maxwell Finkelstein

Planificateur des aires du patrimoine
à gestion conjointe : Brian Grimsey

PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE



Propositions

Seuls les gouvernements qui participent au RRPC peuvent soumettre la candidature d'une rivière à la Commission. Les citoyens ou groupes de citoyens sont toutefois invités à proposer à l'organisme responsable de leur province ou territoire toute rivière jugée digne de considération.

Consultations publiques

Des consultations publiques ont normalement lieu avant la mise en candidature. À l'étape initiale, le public apporte sa contribution et ses conseils au cours d'études menées dans les provinces ou les territoires pour déterminer si la valeur relative des rivières en fait des candidates possibles au RRPC. Le public peut de nouveau apporter sa contribution une fois que l'on a procédé à une première sélection de rivières candidates. Ces consultations aident les représentants des gouvernements à choisir les rivières dont la candidature sera privilégiée dans leur province ou territoire.

Sélection

Le gouvernement responsable décide quelle rivière il présentera comme candidate en se basant sur les valeurs naturelles, culturelles ou récréatives d'une rivière et sur l'appui du public à sa mise en candidature. Le processus de sélection comprend habituellement une analyse du nombre et de la complexité des utilisations conflictuelles des terres, ainsi que des coûts qu'un aménagement efficace du corridor de la rivière occasionnerait.

Mise en candidature

Une fois que l'on a pris la décision de soumettre la candidature d'une rivière au RRPC, l'organisme gouvernemental responsable, de concert avec d'autres groupes et organismes qui ont pour préoccupation ou responsabilité l'avenir de la rivière, prépare un document de mise en candidature et le remet à la Commission. Ce document contient toute l'information permettant, d'une part, de montrer que ce cours d'eau présente une valeur exceptionnelle pour le Canada selon les critères du RRPC et, d'autre part, de prouver que des mesures suffisantes seront mises en place pour en assurer la préservation. La Commission examine ensuite la candidature et formule ses recommandations au ministre responsable de Parcs Canada et à celui de l'organisme qui présente la mise en candidature.



PROCESSUS DE DÉSIGNATION

Présentation du plan directeur

Le processus de désignation commence lorsque le commissaire qui représente le gouvernement responsable de la rivière proposée soumet un plan directeur à la Commission. Ce plan énonce les politiques et les méthodes que doivent suivre les organismes intéressés pour que la mise en valeur, l'aménagement et l'exploitation de la rivière soient conformes aux objectifs du RRPC et aux lignes directrices de la Commission. Bien que des délais soient parfois accordées, le plan directeur est normalement déposé dans les trois ans qui suivent l'acceptation de la candidature de la rivière par la Commission, ceci afin d'assurer une planification efficace de la zone d'aménagement de la rivière.

Désignation

Une fois le plan directeur soumis à la Commission et examiné par celle-ci, le président avise le ministre fédéral responsable de Parcs Canada et le ministre de l'organisme auteur de la mise en candidature que la rivière répond aux critères de désignation. Les ministres procèdent alors à la désignation officielle en inaugurant une plaque commémorative placée à un endroit stratégique de la rivière et en signant un texte cérémoniel qui sera versé au registre officiel du RRPC.

La désignation d'une rivière au RRPC garantit qu'elle sera aménagée de façon à conserver ses qualités patrimoniales exceptionnelles et à mettre en valeur son potentiel récréatif. L'aménagement de la rivière demeure sous l'entière responsabilité de l'organisme provincial, territorial ou fédéral à la compétence duquel elle est assujettie.

RIVIÈRES MISES EN CANDIDATURE OU DÉSIGNÉES EN 1997-1998



Trois nouvelles rivières désignées et deux nouvelles candidates se sont ajoutées au RRPC durant la dernière année. Les nouvelles désignations sont les rivières Shelburne (Nouvelle-Écosse), Bonnet Plume (Yukon) et Haute-Ristigouche (Nouveau-Brunswick). Les nouvelles mises en candidature sont celles du bras sud-ouest de la petite rivière Miramichi (Nouveau-Brunswick) et de la rivière Sainte-Marie (Ontario).

Mises en candidature

Bras sud-ouest de la petite rivière Miramichi *(Nouveau-Brunswick)*

Le bras sud-ouest de la petite rivière Miramichi et ses deux principaux affluents, le ruisseau North Pole et le bras nord inférieur du bras sud-ouest de la petite rivière Miramichi, sont de célèbres lieux de frai du saumon et de la truite de mer; ils s'étendent sur 142 kilomètres. Leurs eaux fraîches et claires sont des destinations d'excursion attirants pour les voyageurs, les randonneurs et les observateurs de la nature. Ces cours d'eau traversent la forêt acadienne, formée d'épinettes rouges et de sapins baumiers et parsemée de feuillus; ils coulent comme ils le font depuis des millénaires, sans se heurter à des barrages ou à des aménagements. Paradoxalement, l'incendie qui bouleversa la région en 1825 a préservé la venue des pins blancs géants après le départ des bûcherons, obligés d'aller exercer leurs activités ailleurs. Les légendes et les traditions des chantiers forestiers célèbrent l'histoire humaine de la région de la Miramichi, où on trouve des lieux d'habitation micmac datant de 3 000 ans, et devenus lieux historiques nationaux. La désignation du bras sud-ouest de la petite rivière Miramichi au RRPC enrichira celui-ci d'une rivière du Canada atlantique qui renferme de nombreuses ressources patrimoniales importantes.

Rivière Sainte-Marie *(Ontario)*

La situation de la rivière Sainte-Marie, qui relie trois des Grands Lacs, est stratégique. D'abondantes populations de poissons blancs à l'embouchure du lac Supérieur y ont attiré les Ojibwa qui en ont fait le centre principal de leur vie culturelle. Les négociants en fourrures utilisaient le passage transcontinental long de 125 km qu'elle leur offrait. En 1798, on y trouvait déjà des écluses aménagées par la Compagnie du Nord-Ouest pour permettre la circulation des canots. Le fort St.-Joseph joua un rôle crucial pendant la guerre de 1812, après laquelle fut tracée la frontière internationale qui longe la Sainte-Marie. Pour acheminer le cuivre et le fer découverts dans l'arrière-pays du lac Supérieur vers les marchés de l'Est, il fallait utiliser la Sainte-Marie. Entre 1852 et 1895, on construisit des écluses dans les eaux américaines et canadiennes. Au tournant du siècle, l'écluse du canal de Sault-Sainte-Marie représentait une véritable percée technologique : c'était la première à utiliser l'électricité pour assurer le fonctionnement de ses portes et de ses pompes. Chef-d'oeuvre de la technique maintenant classé ouvrage historique, elle fait actuellement l'objet de réparations en vue de sa réouverture à la navigation de plaisance.

Plus de 90 p. 100 des eaux qui s'écoulent du lac Supérieur sont détournées vers des canaux de navigation ou des centrales électriques. On drague régulièrement le chenal pour répondre aux besoins de la navigation. Le débit est réglé par des barrages munis de vannes.





Étant donné que son état naturel a été modifié par l'être humain, ce n'est pas en raison de ses caractéristiques naturelles que la rivière Sainte-Marie a été mise en candidature. La Sainte-Marie est néanmoins un important habitat pour les saumons et beaucoup d'autres espèces de poissons. On essaie, par l'Accord de 1978 relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, de lui faire retrouver 90 p. 100 de son intégrité chimique, physique et biologique d'ici à l'an 2000. C'est pour atteindre cet objectif que l'on a construit des stations d'épuration des eaux d'égout, que des industries de grande taille ont accepté la mise en oeuvre d'un programme d'élimination des déversements dans les eaux et qu'on a élaboré des règles sévères concernant les rejets d'eau de cale et d'hydrocarbures par les navires. Depuis les années 1960, la qualité de l'eau a augmenté considérablement.

Désignations

Rivière Shelburne

(Nouvelle-Écosse)

La Shelburne est une vraie rivière sauvage, l'une des dernières de la Nouvelle-Écosse. Sur le trajet de 53 km qui mène au lac Rossignol, elle traverse des paysages variés : huit lacs peu profonds, des eskers anciens, des landes granitiques, des zones humides, des peuplements de vieux pins blancs et de pruches vieilles de 400 ans, les arbres les plus âgés de la Nouvelle-Écosse. Sur la majeure partie de son parcours, ses eaux coulent lentement, sauf dans les sections où elles traversent des roches plus dures, et où la rivière forme des rapides ou de petites chutes. La meilleure façon de découvrir la beauté, les espèces sauvages et les eaux vierges de la rivière Shelburne, c'est de la parcourir en canot, peut-être en empruntant, comme le font beaucoup de pagayeurs, une route décrite en 1908 par Albert Bigelow dans un livre intitulé *The Tent Dwellers*.

Plus de la moitié du bassin hydrographique de la rivière Shelburne se trouve à l'intérieur de l'aire protégée candidate Tobeatic, le plus grand des territoires sauvages que renferment encore les Maritimes. On prévoit y interdire la construction de routes et de résidences ainsi que l'exploitation minière et forestière. Le tiers du parcours de la Shelburne traverse un territoire qui appartient à la Bowater Mersey Paper Company et à la Nova Scotia Power Corporation depuis les années 1920. Les bandes tampons existantes seront intégrées à un corridor de gestion large de 150 mètres destiné à protéger l'environnement et à sauvegarder la beauté du paysage riverain. Toute récolte sera interdite à moins de 30 mètres de la rivière; dans le reste du corridor de gestion, on pourra exploiter la forêt mais d'une manière limitée. Pour que les visiteurs vivent vraiment une expérience en milieu sauvage, on continuera d'imposer l'obligation d'obtenir un permis pour séjourner dans l'arrière-pays et d'interdire l'utilisation des chemins forestiers comme voies d'accès. De nouvelles stratégies seront aussi mises en oeuvre, dont celles-ci : aménagement d'emplacements de camping sauvage dotés des installations de base et publication d'un guide sur l'arrière-pays renfermant notamment un code de conduite en milieu sauvage.



Rivière Bonnet Plume

(Yukon)

La rivière Bonnet Plume jaillit des monts Werneke, dans le centre du Yukon; elle traverse une région de hauts sommets et de canyons qui n'ont pas été glaciés au Pléistocène et qui renferment des filons d'argent et de zinc. Dans ce paysage arctique vivent de nombreux caribous des forêts et ours grizzlis (ces derniers y ont des tanières de mise bas); on y retrouve aussi des plantes rares. La vallée de la Bonnet Plume est depuis très longtemps un territoire de chasse et un lieu de passage traditionnels des Gwich'in; leur patrimoine y a conservé son état originel. Éloignée et peu utilisée, la Bonnet Plume est l'une des ressources canadiennes les plus susceptibles de séduire les passionnés du tourisme d'aventure.

En 1993, le gouvernement du Yukon, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Première Nation des Nacho Nyak Dun ont soumis la candidature du bassin hydrographique de la rivière Bonnet Plume au RRPC (la superficie de ce bassin : environ 12 000 km², est plus de deux fois supérieure à celle de l'île du Prince-Édouard). Le plan directeur prévoit l'utilisation d'une approche écosystémique; son objectif principal est de présenter les activités de recherche nécessaires pour la planification de l'utilisation des terres et l'évaluation des projets, deux fonctions visant à garder intactes les riches caractéristiques de la Bonnet Plume.

Haute-Ristigouche

(Nouveau-Brunswick)

Depuis longtemps, la rivière Ristigouche est connue pour son saumon de l'Atlantique, plus insaisissable que jamais. Elle est bordée de denses forêts d'épinettes et de sapins qui abritent entre autres des lynx et deux espèces d'oiseaux rapaces : des balbuzards et des pygargues à tête blanche. Les Micmac se servaient de la Ristigouche pour se déplacer vers l'Ouest; ils y trouvaient aussi une bonne partie de leur nourriture. Pour les passionnés de la pêche au saumon qui la fréquentent depuis plus d'un siècle, la Ristigouche est un haut lieu du sport et du tourisme d'aventure. De nos jours, pour les pagayeurs du dimanche, en plus d'être un endroit d'accès facile, elle est un excellent moyen de goûter aux joies des excursions en milieu sauvage et de la solitude recherchée. La Haute-Ristigouche sera reliée au réseau de sentiers du Nouveau-Brunswick par un lien international avec le célèbre sentier des Appalaches; ce lien offrira de nouvelles possibilités aux amateurs de loisirs de plein air et d'activités écotouristiques, dans une région dépendante des ressources naturelles.

Le plan directeur de la Haute-Ristigouche définit un corridor de végétation intacte large de 150 mètres sur chaque rive, à partir de la limite des hautes eaux. Ses objectifs sont les suivants : mettre en oeuvre des programmes de responsabilité et d'éducation environnementale; maintenir et améliorer la qualité de l'eau; gérer et améliorer la population des saumons de l'Atlantique; déterminer le niveau acceptable des activités récréatives; effectuer des recherches sur les caractéristiques naturelles et culturelles de la rivière; étudier la Ristigouche et ses principaux affluents pour déterminer s'il y aurait lieu d'intégrer au RRPC une plus grande partie de la Haute-Ristigouche (dont 55 kilomètres sont déjà intégrés au Réseau).





SURVOL DES BASSINS HYDRO-GRAPHIQUES : LA SURVEILLANCE DES RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN EN 1997-1998

Pour faciliter la consultation, nous avons classé les rivières par ordre alphabétique.

Rivière de roc et de glace

Rivière Alsek

parc national Kluane (Yukon, 1986)

Une sécheresse qui a duré trois ans dans le bassin hydrographique de l'Aishihik et les activités d'exploitation de la mine Faro ont fait que le niveau du réservoir s'est abaissé comme jamais il ne l'avait fait; la population locale a exprimé la crainte que ce phénomène n'ait des effets écologiques négatifs sur le lac Aishihik et les terres humides de la Dezadeash, dans le parc national Kluane. Les Premières Nations Champagne et Aishihik, la Yukon Conservation Society et les Friends of Aishihik ont parrainé la deuxième Fin de semaine annuelle de sensibilisation Aishihik (juin 1997) dans le but de faire mieux connaître le problème de l'abaissement du niveau d'eau du réservoir.

En 1998, le Yukon Water Board se penchera sur la question du renouvellement du permis d'exploitation de l'installation hydro-électrique de l'Aishihik.

En décembre 1997, on a entrepris de réviser le plan directeur du parc national Kluane. Le plus grand changement que ce dernier a connu depuis 1989 est l'accroissement du nombre des descentes de rivière et l'accès à la rivière par aéronef. Le Conseil de gestion du parc pourra profiter de l'exercice de révision du plan pour faire connaître davantage les accords de cogestion du bassin hydrographique de l'Alsek conclus par Parcs Canada et les Premières Nations Champagne et Aishihik.

À l'été 1996, on a fait une enquête par courrier-réponse auprès des visiteurs dans le but d'analyser et de caractériser la qualité des expériences vécues dans le parc. Les caractéristiques les plus recherchées sont les suivantes : état naturel, milieux non aménagés, absence d'embarcations et de véhicules motorisés, nombre peu élevé des rencontres entre les utilisateurs.

Les auteurs d'une étude de six ans sur la population des grizzlis dans la vallée de l'Alsek recommandent que l'on modifie l'organisation des emplacements de camping le long du cours supérieur de la rivière. Après avoir consulté les rafteurs, on a déterminé où les emplacements de camping pourraient être aménagés en tenant compte des déplacements des ours dans la vallée, pour réduire l'incidence des activités humaines sur ces derniers. L'étude entraînera la modification du plan directeur du parc et des Lignes directrices sur la gestion de la rivière Alsek, qui préserveront mieux le caractère sauvage de l'Alsek.



Rivière Alsek
parc national Kluane (Yukon)



Depuis plusieurs années, une grave infestation par les scolytes de l'épinette frappe durement des peuplements adultes d'épinettes dans le bassin hydrographique de l'Alsek, surtout le long de la limite du parc, près de la Dezadeash. Le scolyte de l'épinette est un agent naturel de la succession dans les forêts montagnardes et boréales, mais la mise en œuvre de moyens pour tenter de contrôler ce processus naturel à l'extérieur du parc pourrait entraîner des changements importants dans l'utilisation des terres. Un comité consultatif dont faisait partie Parcs Canada a étudié la possibilité de s'attaquer au problème par des actions d'aménagement forestier. Des permis de coupe de récupération ont été délivrés et des travaux de réduction des matières

combustibles ont été effectués près d'une zone rurale de la région infestée. L'utilisation de chemins pour exploiter les forêts ou faire des coupes de récupération pourrait provoquer la fragmentation d'habitats fauniques, augmenter la circulation des véhicules et endommager les cours d'eau du bassin hydrographique de l'Alsek. Des questions relatives à la gestion de l'exploitation forestière ont amené la population à s'intéresser à l'état actuel du Greater Kluane Regional Land Use Plan (1992), qui couvre la majeure partie du bassin hydrographique supérieur de la rivière Alsek. Même s'il n'a pas été approuvé officiellement par les gouvernements fédéral et territorial, ce plan sert de guide pour l'utilisation des terres dans la région.

«...C'est mon univers...
ce qui n'y est pas ne
mérite pas d'y être et
ce qui lui est inconnu
ne vaut pas la peine
d'être connu...»

Extrait du discours
Water Rat sur les rivières
«Le vent dans les saules.»
– Kenneth Grahame

Rivière des Gwich'ya Gwich'in

Rivière Arctic Red

(Territoires du Nord-Ouest, 1993)

L'an dernier, le niveau exceptionnellement élevé des pluies d'automne a eu des répercussions sur les déplacements sur la rivière Arctic Red. L'apport d'eau du barrage W.A.C. Bennett (rivière de la Paix, C.-B.) a influé sur le débit du fleuve Mackenzie et, par ricochet, sur le cours inférieur de l'Arctic Red. Quand les deux cours d'eau se sont glacés, leur niveau d'eau était très élevé; c'est ce qui explique qu'on y ait trouvé des amoncellements de glace exceptionnels (de mémoire d'être humain, jamais la glace n'avait autant compliqué les déplacements).

Des photos aériennes du cours inférieur de l'Arctic Red et des cartes de végétation du bassin hydrographique ont aidé le Conseil des ressources renouvelables gwich'in à s'occuper de la planification de la gestion des grizzlis et de la forêt. Le bassin hydrographique de l'Arctic Red représente une grande partie de la terre conférée par l'entente portant règlement de la revendication territoriale des Gwich'in, pour laquelle les plans de gestion des ressources ont été faits.

Le Conseil de l'aménagement du territoire gwich'in a continué d'identifier des aires protégées candidates de concert avec la communauté de Tsiigehtchic. Le bassin hydrographique de l'Arctic Red renferme un certain nombre d'aires protégées proposées, dont les aires dites d'importance spéciale mentionnées dans le document *Arctic Red River Heritage River Management Plan*. L'une de ces aires est le secteur du ruisseau Jackfish (un affluent de l'Arctic Red) qui abrite un peuplement exceptionnellement vieux d'épinettes blanches. Étant donné la proximité de la limite des arbres et la fréquence des perturbations dues aux incendies, ces arbres sont remarquablement gros; une partie d'un arbre tombé âgé de 750 ans a pu être récupérée et est exposée aujourd'hui au Centre du patrimoine septentrional du Prince de Galles, à Yellowknife.

La plus grande des aires protégées proposées est la partie du bassin hydrographique de l'Arctic Red (15 000 km²) qui se trouve dans les monts Mackenzie. Cette région,



Rivière Arctic Red
(Territoires du Nord-Ouest)

appelée Source Peaks, est la partie la plus au nord des Rocheuses et abrite des grizzlis, des mouflons de Dall et des caribous des bois. Des agents gouvernementaux des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon et des représentants des Gwich'in ont exploré les sources de l'Arctic Red pour déterminer si la région pourrait être transformée en une aire protégée transterritoriale; ces personnes ont marché le long de la frontière séparant les T.N.-O. et le Yukon jusqu'aux sources de la Bonnet Plume, passant ainsi d'une rivière du patrimoine canadien des T.N.-O. à une autre rivière du RRPC, au Yukon.

Le film «Seasons of the Arctic Red River» a été diffusé au canal Discovery à l'automne 1997; tourné en 1996-1997, il décrit le cycle saisonnier de l'Arctic Red.

De l'ère de glaciers

Rivière Athabasca

parc national Jasper (Alberta, 1989)

La vallée de la rivière Athabasca est le cœur et l'âme du parc national Jasper (PNJ). La zone subalpine est extrêmement importante pour un grand nombre des mammifères et des oiseaux de la région. La plupart des rivières du parc se jettent dans l'Athabasca, qui est au centre de l'expérience que vivent les visiteurs étant donné qu'elle est très souvent visible et joue le rôle de corridor central pour les visiteurs, les fournisseurs de services et les personnes qui se déplacent en voiture ou en train. Aussi n'est-il pas surprenant que les utilisations incompatibles de la rivière soient la principale préoccupation des concepteurs de beaucoup d'initiatives de gestion du parc.

Les effets cumulatifs de l'aménagement et de l'utilisation humaine de la vallée de l'Athabasca préoccupent toujours beaucoup les gestionnaires du parc. Des propositions d'expansion des logements périphériques et la question de la modification des limites du périmètre urbain font actuellement l'objet d'un

examen. En réponse, les gestionnaires du parc ont entrepris une évaluation des effets cumulatifs dans le but de découvrir quels seraient les impacts possibles des changements envisagés sur l'écologie et les expériences des visiteurs. Parmi les indicateurs utilisés, il y a les suivants : incompatibilité des utilisations humaines avec la présence des animaux; grands corridors de déplacement pour les carnivores; état de la végétation; qualité de l'eau; mortalité animale sur les routes; besoins en infrastructures; expériences offertes par le parc aux visiteurs et aux résidents.

Les utilisations humaines dans les paysages subalpins constituent le sujet d'une nouvelle étude triennale réalisée par le PNJ et l'université de l'Alberta. L'idée de ce projet multidisciplinaire découle du principe suivant : on ne peut pas comprendre ce qui se passe aujourd'hui si on ne sait pas ce qui s'est passé hier. Pour faciliter la détermination des objectifs et techniques de restauration



écologique, diverses études seront faites par des spécialistes appartenant à divers domaines : paléoécologie, archéologie, analyse historique, écologie historique, modification de la végétation, histoire orale.

Des recherches continues sur les processus de glaciation et les effets du changement climatique ont permis de découvrir que le glacier Athabasca a subi un recul de plus de 1,5 km au cours des cent dernières années; il perd actuellement 16 millions de mètres cubes de glace par année. Cela aura des répercussions importantes un jour étant donné que les glaciers des montagnes Rocheuses apportent des quantités importantes d'eau aux rivières des Prairies pendant l'été.


Le Groupe de travail sur l'écosystème de Yellowhead est un groupe multipartite qui veille à ce que l'aménagement du territoire du PNJ et des régions périphériques soit en harmonie avec l'écosystème régional. Grâce à une nouvelle carte de classification écologique des terres (dans laquelle un cm représente 25 km), la région dispose maintenant d'une base commune de données écologiques. Cette réalisation est la première phase d'une stratégie globale de la biodiversité concernant la gestion des ressources partagées (habitats des grizzlis et des caribous de montagne, vieux peuplements, etc.) et des questions communes comme la gestion de l'accès, des incendies, des insectes et des maladies. Le PNJ contribue à cette stratégie par une évaluation des caractéristiques physiques spéciales et de la biodiversité des montagnes. Les informations obtenues seront ajoutées à celles du Conservation Data Centre; elles enrichiront les connaissances sur les espèces et communautés naturelles dont le sort préoccupe les intervenants; elle serviront à élaborer un programme de surveillance destiné à suivre de près l'état des biotes subalpins.

La population de wapitis dans la vallée a doublé depuis 1982; l'intégrité écologique commence à en souffrir. En broutant, les wapitis pourraient bientôt réduire la biodiversité des écosystèmes qu'ils fréquentent. Au cours des dernières années, on a signalé plus de 500 cas où des wapitis ont eu un comportement agressif à l'égard des visiteurs (26 personnes ont été blessées). L'augmentation de la

circulation routière et ferroviaire a provoqué une augmentation du nombre des animaux tués par les voitures et les trains; la délimitation de zones de limitation de vitesse, la modification de la signalisation et des activités d'éducation routière ont permis d'atténuer la gravité du problème pour les ongulés, mais pas pour les carnivores. Un comité consultatif formé d'intervenants locaux et d'employés du parc essaie actuellement de trouver des solutions à long terme.

La descente de rivière sur la Maligne est toujours incompatible avec la présence des canards arlequins. La Maligne est l'une des plus grandes aires de reproduction connues des canards arlequins de l'Alberta; elle reçoit aussi trois entreprises qui offrent des descentes de rivière. Selon une étude de Parcs Canada, le canotage chasse les canards de leurs lieux préférés. Récemment, dans le cadre d'une analyse des alternatives pour le cours moyen de la Maligne, la population, invitée à prendre part au processus de décision, a proposé diverses solutions, dont l'interdiction du canotage ou l'imposition de restrictions. Une décision sera prise quand une contestation judiciaire aura été réglée.

Actuellement, le nombre des activités récréatives sur l'Athabasca et le long de son cours augmente. Récemment, le PNJ a publié un document intitulé «Guidelines for River Use Management» qui décrit diverses approches concernant les rivières accessibles par la route. Les contraintes écologiques et les expériences de séjour ont façonné les lignes directrices applicables à chaque section de rivière. Ces lignes directrices indiquent les possibilités d'interprétation, d'éducation et de restauration; elles autorisent des utilisations commerciales et non commerciales. On négocie actuellement les modalités d'une disposition concernant la délivrance aux fournisseurs, en régime de concurrence, de permis d'occupation. Une telle disposition présenterait divers avantages : production de recettes pour le parc; utilisation de normes plus cohérentes; plus grande stabilité des exercices de planification opérationnelle; meilleure compréhension des attentes de Parcs Canada et des pourvoyeurs.



«Ici, les méandres de la rivière coulent à travers chaque rime d'une douce poésie.»

Extrait de (Robbies Birthday Gift)
– Max Finkelstein



Au plus profond du coeur de la terre

Rivière Bloodvein

parc provincial Atikaki (Manitoba, 1987)

L'enlèvement d'un camp éloigné construit près du lac Kautunigan a été achevé en 1997, après de longues négociations avec son exploitant. Des discussions ont lieu actuellement avec d'autres pourvoyeurs commerciaux en vue de réduire le nombre des camps éloignés au bord de la rivière. Les camps érigés dans le corridor de la rivière ainsi que les structures connexes seront éliminés au fur et à mesure que les possibilités de le faire se présenteront. Ce faisant, les caractéristiques d'aire récréative sauvage de la rivière seront renforcées, réduisant ainsi l'importance des impacts possibles de ces constructions sur l'intégrité naturelle de l'endroit.

L'intégrité des caractéristiques culturelles et naturelles de la rivière Bloodvein est intacte et la rivière attire toujours les amateurs

de canotage en milieu sauvage. Le ministère des Ressources naturelles du Manitoba continue d'effectuer régulièrement des patrouilles dans l'arrière-pays du parc Atikaki, en portant une attention particulière à la Bloodvein.

La désignation du tronçon ontarien de la Bloodvein comme rivière du patrimoine canadien ouvre la porte à des actions de coopération entre le Manitoba et l'Ontario. Le Manitoba est d'ailleurs impatient de collaborer avec sa voisine.

On a effectué une étude de base de la rivière Rouge, au Manitoba, pour en évaluer les caractéristiques en regard des cadres des valeurs naturelles et culturelles du RRPC. Cette étude a aussi servi à examiner certaines questions relatives à la gestion de la rivière Rouge comme rivière du patrimoine.

La nature chantante

Route frontalière des Voyageurs

parcs provinciaux Quetico/La Vérendrye/rievière Pigeon (Ontario, 1996)

La route frontalière des Voyageurs a conservé toutes ses caractéristiques patrimoniales depuis qu'elle a été désignée comme rivière du patrimoine, il y a un an. En 1998, un plan de protection contre les incendies a été approuvé afin de s'assurer que les incendies rempliront leur rôle écologique et permettront ainsi d'atteindre un objectif de gestion des ressources naturelles. C'est aussi en 1998 que devrait commencer la planification des ressources culturelles. Des objectifs de gestion ont été fixés spécialement pour assurer la conservation des ressources au profit des générations actuelles et futures ainsi que pour déterminer l'importance que pourrait avoir pour la Première Nation du lac La Croix la conservation d'aspects vitaux de l'histoire des Anishinabe en un certain

nombre d'endroits. La planification permettra de renforcer les caractéristiques culturelles de la route frontalière des Voyageurs dans le parc provincial Quetico.

On prévoit qu'une révision importante sera effectuée en 1998 relativement à l'utilisation de la zone d'accès du portage Prairie par les aéronefs. On déterminera s'il serait acceptable d'autoriser les aéronefs à se poser pour que les Canadiens puissent entrer dans cette zone frontalière par ce moyen sans passer par les États-Unis. Mentionnons enfin qu'un sondage sera fait auprès des visiteurs, en 1998, pour mettre à jour et augmenter les données sur les personnes qui utilisent les parties de la route frontalière des Voyageurs situées dans le parc Quetico.

Un lien avec le Nord

Rivière Clearwater

parc provincial Clearwater (Saskatchewan, 1987)

Le gouvernement provincial responsable de la gestion de la rivière Clearwater en tant que milieu sauvage, a dû se pencher sur la question des permis et règlements relatifs au canotage et à la descente de rivière, et déterminer s'il était nécessaire de soumettre ces activités à une surveillance plus étroite ou de limiter leur exercice. Selon une enquête auprès des utilisateurs et des études sur la capacité de la rivière, il n'y a pas lieu d'imposer un quota pour l'utilisation de la rivière par les fervents du canotage et de la descente de rivière, et les utilisations actuelles de la rivière sont compatibles entre elles et avec l'environnement.

Deux projets conçus par des collectivités locales ont amené l'intervention de la province : installation d'un groupe familial sur le site d'une cabane traditionnelle de trappeurs au bord de la rivière; création d'une station écotouristique dans le parc. Il n'était pas possible d'approuver ces projets tels qu'ils étaient présentés, mais les discussions se poursuivent avec leurs auteurs en vue d'arriver à des solutions acceptables pour toutes les parties.

Sur la piste des Voyageurs

Rivière des Français

parc provincial de la Rivière-des-Français (Ontario, 1986)

Au cours de la dernière année, la province a réévalué l'état d'achèvement du réseau des parcs provinciaux ontariens dans le cadre de son processus de planification – *Des terres pour la vie*. La rivière des Français fait partie de la région de planification des Grands Lacs et du Saint-Laurent délimitée pour le processus *Des terres pour la vie*. L'action de la province a permis d'identifier des reliefs et des zones de végétation représentatives à l'est et à l'ouest de l'embouchure de la rivière, dans la région de la baie Georgienne (6 000 ha) et à proximité d'une baie du lac Nipissing (1 000 ha). *Des terres pour la vie* a proposé d'agrandir le parc pour qu'il renferme ces éléments, et de relier les parcs provinciaux de la Rivière-des-Français et de la Rivière-Restoule par un corridor de 17 km qui longerait la route de canotage de la rivière Restoule en aval des rapides des Chaudières. De tels changements au plan directeur du parc pourraient améliorer la protection accordée à la rivière des Français et faire connaître davantage le RRPC grâce à l'agrandissement du parc provincial de la Rivière-des-Français et au processus *Des terres pour la vie*.



Rivière des Français à la Baie Georgienne
parc provincial de la Rivière-des-Français (Ontario)

Pour de plus amples renseignements sur le processus de planification *Des terres pour la vie* et sur le travail de la table ronde sur les Grands Lacs et le Saint-Laurent, consulter le site <http://www.mnr.gov.on.ca> ou écrire à : Équipe de projet du MRN, 4^e étage, Tour Sud, 300, rue Water, Peterborough (Ont.) K9J 3C7.





Dans le centre du sud de l'Ontario

Rivière Grand

(Ontario, 1994)

Le *Grand Actions Registry of Accomplishments and Commitments* est l'un des fruits directs de la stratégie concernant la rivière Grand (1994). Depuis 1995, le *Registry* reconnaît et souligne les efforts individuels et collectifs visant à améliorer la santé du bassin hydrographique de la Grand, à faire connaître et apprécier davantage le patrimoine et à favoriser le développement du secteur des activités récréatives et du tourisme. Par près de 200 présentations chaque année, le *Registry* permet aux participants d'éprouver le sentiment d'avoir réalisé quelque chose d'important et d'être appréciés; il leur donne aussi de la crédibilité et augmente leur notoriété; il leur offre (et c'est le plus important) de nouvelles possibilités d'établir des réseaux et de trouver des partenaires.

En janvier 1998, l'inauguration du *Conservation Action Centre* de la Grand River Conservation Authority (GRCA) a permis de sensibiliser davantage les collectivités à l'importance de leur rôle en matière de responsabilité face de l'environnement. Fort des connaissances spécialisées de son personnel, le Centre fournit de l'aide technique aux propriétaires fonciers privés, aux groupes communautaires, aux écoles et aux municipalités, et ce, au moyen d'ateliers de formation, d'activités pour les bénévoles, de matériel d'information, de documents et de moyens logistiques. Une équipe cadre formée d'experts appartenant à diverses disciplines s'occupe de l'amélioration de la qualité de l'eau, de la réhabilitation des cours d'eau, de la lutte contre l'érosion, de questions relatives à la bio-ingénierie, à l'agriculture écologique, à la plantation d'arbres et à l'amélioration des habitats.

Depuis la mise en candidature de la rivière Grand au RRPC en 1990, la fréquentation des aires de conservation de la GRCA le long de la rivière a augmenté de 30 p. 100 (environ 1 100 000 visiteurs l'an dernier). Cette augmentation a permis de créer beaucoup d'emplois et a généré beaucoup d'activités économiques dans les collectivités de la région de la Grand. Pour répondre à la demande, la GRCA a modifié ses programmes et

installations. On se sert maintenant d'un système informatisé pour consigner les réservations des campeurs; plus de 100 km de sentiers verront leur utilisation augmenter puisqu'ils seront reliés au sentier Transcanadien.

L'utilisation de la rivière par les touristes augmente, surtout dans le tronçon allant de la gorge Elora à Paris. La descente en chambres à air est l'une des nouvelles activités les plus populaires et les plus excitantes. En 1997, la GRCA a ouvert un service de location de chambres à air qui offre aussi des gilets de sauvetage et des casques de protection. Au cours des dernières années, six entreprises ont commencé à louer des canots et des kayaks, à fournir des services de navette ou à organiser des expéditions guidées.

Les magasins d'articles de pêche et les pourvoyeurs locaux rapportent une augmentation de leurs ventes et des demandes de permis de pêche dans le bassin hydrographique de la rivière Grand. Au cours des deux dernières années, on a assisté à une invasion de pêcheurs à la ligne «touristes», provoquée en partie par des reportages sur la pêche dans la Grand parus dans des magazines nationaux et internationaux à grande diffusion. Une partie de la rivière (près de Fergus) est considérée aujourd'hui comme une zone de pêche à la truite brune de renommée mondiale. Le 1^{er} août 1997, l'émission «Province Wide» de CKCO-TV (Kitchener) a mis en vedette la pêche à la mouche dans la Grand. On a aussi parlé de cette dernière à l'émission de télévision «Real Fishing» de Bob Izumi ainsi qu'à une émission de Jim et Kelli Watt diffusée en décembre 1997 par ESPN aux États-Unis.

Le Salon touristique de Montréal a contribué à répandre l'idée d'unir des collectivités à des fins de promotion du tourisme. En 1996, des spécialistes du marketing du bassin hydrographique ont écouté des rédacteurs touristiques et des journalistes décrire des expériences dont ils aiment parler dans leurs écrits. L'écotourisme axé sur la rivière s'est imposé comme sujet. En 1997, les spécialistes en marketing sont retournés à Montréal

«Ô Rivière, inonde-moi
de ta paix»

– Chanson de camp



avec une exposition portant sur les attraits des collectivités voisines de la Grand et sur les curiosités situées le long de cette dernière.

En réponse au succès du concept de «Grand River Country» (pays de la rivière Grand), beaucoup de partenaires ont élaboré une nouvelle brochure tout en couleur souhaitant la bienvenue aux visiteurs et leur décrivant les attraits et les activités récréatives qu'offrent la rivière Grand et ses rives. Plus de 50 000 exemplaires de cette brochure ont été distribués par des bureaux d'information touristique et la GRCA. Cette publication a remporté le premier prix de l'Economic Developers Council of Ontario Inc., dans la catégorie des publications spéciales.

En 1997, une nouvelle initiative destinée à favoriser le développement des activités écotouristiques de grande qualité et des expériences d'aventure faciles a été mise en œuvre par cinq organismes de protection de la nature, dont la GRCA. Pour réaliser ce projet excitant, *The Conservation Lands of Ontario*, on a utilisé le Programme d'amélioration de la Commission canadienne du tourisme dans le but de créer de nouvelles alliances permettant d'améliorer les produits et informations touristiques ainsi que les services à la clientèle. L'activité est une réussite! Le premier circuit de groupe est prévu pour le début d'avril; il y en aura beaucoup d'autres en 1998. Se servant de la «Banque d'écotalents» (Ecotalent Bank) d'interprètes bien formés, *The Conservation Lands of Ontario* offre de nouveaux programmes et de nouvelles destinations, des services homogènes et des services de guides. Le but visé par *The Conservation Lands of Ontario* est de devenir un modèle en matière de marketing coopératif et de tourisme durable à proximité d'agglomérations urbaines.

Le *Grand River Water Quality Model* a été actualisé en 1996, puis amélioré en 1997 pour la partie centrale de la rivière Grand. Ce modèle dynamique prédit l'impact des stations d'épuration des eaux d'égout, de l'écoulement des eaux pluviales en milieu urbain et des sources diffuses de pollution. Des présentations publiques sur la pêche

ont aidé à l'élaboration d'un plan provisoire de gestion des pêches pour le bassin hydrographique de la Grand. En 1997, on a aussi achevé la première phase d'une étude hydrologique régionale (système de gestion de base de données pour les diagraphies de puits d'eau existantes ou nouvelles). De nouvelles recherches ont été entreprises en 1997 dans le but de connaître la capacité des collectivités de planifier et gérer des ressources patrimoniales et de prendre des décisions concernant de telles ressources.

Le rapport «Focus on Watershed Issues», terminé en décembre 1997, est un résumé concis de l'état présent du bassin hydrographique de la Grand ainsi que de la vision, des objectifs et des principes de gestion du plan stratégique pour la Grand. Le rapport traite de l'accroissement et de l'évolution démographiques, de la quantité et de la qualité de l'eau, des pêches, des aires naturelles et de la biodiversité, des loisirs de plein air et du patrimoine humain. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec la GRCA.

En 1997, le tirage du bulletin *Grand Actions* a été de plus de 3 000 exemplaires; il est maintenant publié dix fois par année. Depuis juin 1996, *Grand Actions* est un outil de communication efficace pour la gestion du bassin hydrographique de la Grand; il met en relief des activités locales et régionales destinées à contribuer au succès du plan stratégique sur la Grand. Le numéro d'octobre renfermait un sondage auquel les lecteurs ont répondu positivement, et qui a permis de collecter plus de 1 300 \$.

La désignation de la Grand comme rivière du patrimoine canadien a créé un solide point de ralliement pour les grandes questions relatives aux rivières. Elle a abouti à la création de nouvelles alliances, de partenariats et d'actions concertées dans divers domaines : ressources du bassin hydrographique, sensibilisation au patrimoine, marketing et publicité, partage des informations.



Rivière aux eaux salines

Rivière Hillsborough

(Île-du-Prince-Édouard, 1997)

La rivière Hillsborough est une rivière calme dont l'écosystème riche et varié fournit des habitats au saumon, à la truite, au bar d'Amérique et à l'huître (le tiers de la récolte d'huîtres de l'île), de même qu'au vison, au renard roux, au pyrague à tête blanche et au balbuzard. Depuis le début, les activités organisées pour le public par la *Hillsborough River Association* ont sensibilisé les citoyens au patrimoine naturel et culturel de la rivière. Il en fut de même lors de la cérémonie d'inauguration de la plaque, qui a attiré de nombreuses personnes et qui a marqué le début d'une semaine entière d'activités commémorant l'arrivée des colons de Glenaladale, il y a 250 ans. Le succès de ces activités a fait naître l'idée d'organiser chaque année, dès l'été 1998, une «Journée de la rivière».

L'accès à la rivière Hillsborough est maintenant plus facile grâce à l'achèvement d'un tronçon du sentier de la Confédération qui s'étend de l'emplacement du monument de Scotchfort au mont Stewart. Pendant l'hiver, des citoyens ont discuté publiquement de la possibilité de prolonger le sentier en direction de Charlottetown.

L'érosion, l'envasement et la pollution des rivières de la province par l'agriculture sont des sujets dont on a parlé abondamment à l'Assemblée législative provinciale et dans les médias, au cours de la dernière année. Ce débat sera profitable à la Hillsborough puisqu'il a amené la population à s'intéresser à quelques questions très délicates relatives aux rivières, et qu'il aidera à la mise en oeuvre d'un plan de gestion solide pour la Hillsborough elle-même.

Rivière des toundras vivantes

Rivière Kazan

(Territoires du Nord-Ouest, 1990)

Un rapport de conservation et de mise en valeur du lieu historique national (LHN) du Passage-des-Caribous-à-l'Automne, sur la rivière Kazan, a été publié en novembre 1997. La Kazan est un obstacle naturel à la migration annuelle de la harde de caribous de Kaminuriak, un obstacle qui permet aux chasseurs inuit à l'affût aux points de passage préférés des caribous d'abattre beaucoup de bêtes. Les nombreux vestiges archéologiques mis au jour au LHN du Passage-des-Caribous-à-l'Automne donnent aux spécialistes la possibilité de se pencher sur la signification culturelle du paysage arctique pour les Inuit qui ont pu, grâce à leurs connaissances et à leur savoir-faire, survivre dans la région depuis des siècles.

Le rapport, préparé par le Comité du lieu historique Harvaqtuuq de Baker Lake et par Parcs Canada, servira de guide pour les activités de protection, de mise en valeur et d'exploitation du LHN au cours de la prochaine décennie. La gestion du LHN, dont la responsabilité a été confiée à la collectivité de Baker Lake, respectera la présence permanente des Inuit dans la région, tout en assurant une surveillance de la rivière et des sites archéologiques importants. Aucune structure permanente ne sera autorisée sur les lieux, mais une exposition sera présentée dans le nouveau Centre du patrimoine inuit de Baker Lake, qui doit ouvrir ses portes le 3 juin 1998.



Rivière d'époque

Rivière Kicking Horse

parc national Yoho (Colombie-Britannique, 1989)

Parcs Canada continue de surveiller les conditions ambiantes sur la rivière Kicking Horse. Parmi les éléments les plus visibles de ce programme de surveillance figurent l'inventaire des cours d'eau, la surveillance des terres humides et l'évaluation de la qualité de l'eau. Les employés du parc, aidés par des bénévoles et des étudiants inscrits à un programme coopératif, ont dressé la liste des paramètres biologiques, physiques et chimiques des principaux tributaires de la rivière (les rivières Amiskwi, Emerald et Otterhead et les ruisseaux Boulder et Porcupine). Un programme de surveillance des terres humides, réalisé en collaboration avec le Service canadien de la faune, permet par ailleurs de surveiller les populations d'oiseaux aquatiques ainsi que la composition chimique de l'eau et les niveaux d'eau des nombreuses terres humides de la vallée de la Kicking Horse. Comme plusieurs marécages se trouvent dans la plaine d'inondation de la Kicking Horse, leur hydrologie est directement liée à cette rivière. Enfin, l'évaluation de la qualité de l'eau comprend différentes activités : prélèvements mensuels et bimestriels d'échantillons d'eau aux fins d'analyse chimique par Environnement Canada; analyse de la qualité de l'eau (potabilité) par Parcs Canada; et prélèvement d'échantillons d'eau de pluie afin de vérifier la qualité de l'eau et la quantité d'hydrocarbures en suspension dans l'air. Parcs Canada continue également d'évaluer et de surveiller les sites contaminés de la vallée de la Kicking Horse; les coûts d'assainissement des sites font de cette initiative un projet à long terme. L'évaluation du programme n'a révélé aucune tendance ni aucun changement négatif, si ce n'est le retard de croissance de la végétation et des oiseaux aquatiques en raison de l'arrivée tardive du printemps.

Le 2 décembre 1997, un train de 68 wagons transportant des céréales a déraillé en deux endroits : dans le tunnel en spirale supérieur et dans la ville de Field, près de la rivière Kicking Horse. Le déversement a causé des dommages considérables, mais les céréales n'ont heureusement pas atteint la rivière.

Les opérations de nettoyage et d'enlèvement du matériel ferroviaire ont obligé les autorités à construire des ponts et des chemins de service temporaires sur la rivière. Toutes ces structures ont fait l'objet d'une surveillance permanente et ont été complètement désaffectées après le nettoyage. Des mesures de surveillance et d'atténuation permettront d'éviter que la faune ne soit attirée dans ces lieux (on empêchera ainsi l'accoutumance et la mortalité directe).



Rivière Kicking Horse
parc national Yoho (Colombie-Britannique)



La descente en radeau pneumatique continue de jouir d'une grande popularité dans la partie non désignée de la rivière, à l'extérieur du parc national Yoho. À l'intérieur du parc, seuls les particuliers ont le droit de naviguer sur la rivière; ils sont très peu nombreux à le faire. La direction du parc continue d'évaluer l'utilisation commerciale de la rivière Kicking Horse et se penchera plus officiellement sur la question dans le cadre de la planification de la gestion du parc.

Ailleurs dans le bassin hydrographique, les recherches continuent afin de mieux comprendre les liens écologiques entre la rivière Kicking Horse et son milieu. Les Amis de Yoho

poursuivent leurs activités de restauration et d'interprétation du chalet des gardes de Deerledge, tandis que, dans sa thèse, Jeannette Ruth Mangies examine les ressources historiques du parc en se penchant sur le camp d'internement d'Otter Creek. On a également terminé et imprimé une classification écologique des terres. L'inventaire de la biodiversité se poursuit dans les parcelles forestières du Smithsonian et dans le cadre du programme «L'homme et la biosphère». Enfin, un comité consultatif scientifique s'est réuni pour la première fois pour examiner une ébauche de lignes directrices sur les recherches concernant les schistes de Burgess.

L'Esprit des Voyageurs

Rivière Mattawa

*parcs provinciaux de la Rivière-Mattawa
et Samuel-de-Champlain (Ontario, 1988)*



Rivière Mattawa
*parc provincial de la Rivière-Mattawa
(Ontario)*

Cette année, on s'est penché sur la rivière Mattawa – de même que sur la rivière French – dans le cadre de la table ronde sur le processus de planification «*Des terres pour la vie*» pour les Grands Lacs et le Saint-Laurent. L'agrandissement du parc près du lac Talon permettra d'englober un certain nombre d'éléments pittoresques et représentatifs. Depuis l'an dernier, le gouvernement ontarien collabore également avec Parcs Canada et l'Office de la protection de la nature de North Bay – Mattawa, afin d'étendre la désignation de «rivière du patrimoine canadien» au cours amont de la Mattawa, de façon à intégrer le portage historique de La Vase. La nouvelle section de 11 kilomètres permettra de relier la Mattawa au lac Nipissing – et, par conséquent, à la rivière des Français – ainsi que de remettre le portage de La Vase dans l'état où il était jadis. En protégeant de la sorte un tronçon plus étendu de la Mattawa, on fera briller un peu plus ce «petit bijou d'histoire» (Eric Morse) sur la route des Voyageurs Alexander Mackenzie.

Rivière des Rocheuses

Rivière Saskatchewan-Nord

parc national Banff (Alberta, 1989)



La rivière Saskatchewan-Nord demeure peu fréquentée à l'intérieur du parc national Banff. On continue de présenter le programme du RRPC à proximité, au centre d'interprétation du champ de glace de Columbia, qui accueille quelque 400 000 visiteurs entre le 1^{er} mai et le 15 octobre. Depuis la fermeture du poste de garde de Saskatchewan Crossing, la direction du parc est moins à même de surveiller l'utilisation de la rivière et les possibilités d'interprétation s'en trouvent réduites. On signale l'entrée de canots à réaction hydraulique dans le parc par la rivière Saskatchewan-Nord. Le plan directeur du parc, qui a été approuvé récemment, permettra toutefois de s'assurer que les décisions

concernant la Saskatchewan-Nord reflètent sa désignation au titre de «rivière du patrimoine canadien».

Des discussions et des séances d'information ont eu lieu au sujet de la désignation éventuelle d'un autre tronçon de la rivière à l'extérieur du parc national Banff, dans le secteur du LNH de Rocky Mountain House. On a suggéré de faire coïncider cette désignation avec le bicentenaire du LHN Rocky Mountain House (1999) ou encore avec le projet An 2000. Il existe en effet des liens historiques étroits entre le LHN Rocky Mountain House, la rivière Saskatchewan-Nord et le LHN du Col-Howse.

Vagues, baleines et carcajous

Rivière Seal

(Manitoba, 1992)

L'état des éléments topographiques et anthropiques situés le long de la rivière Seal n'a pas changé en 1997-1998. L'isolement de la rivière constitue sans doute son principal atout pour ce qui est d'assurer la protection de ses ressources. Au moins une douzaine de groupes ont navigué en canot sur la rivière en 1997 et aucun problème ne s'est posé avec les ours polaires. Si l'utilisation à des fins récréatives devait s'accroître, il faudra peut-être mettre au point des stratégies concernant le contrôle des déchets et les dommages causés aux endroits utilisés pour le camping.

Le ministère des Ressources naturelles du Manitoba a signé un protocole d'entente avec plusieurs groupes autochtones concernant les consultations sur les aires protégées. Il est à souhaiter que cette entente permettra également de rétablir les consultations avec la Première Nation des Dénés Sayisi au sujet de la rivière Seal.





Un oasis arctique

Rivière Soper

parc territorial Katannilik (Territoires du Nord-Ouest, 1992)

L'état de la rivière Soper est demeuré inchangé en 1997. Aucun aménagement ayant pu influencer sur la qualité de l'eau ou sur le volume d'eau n'a été réalisé l'an dernier dans le bassin hydrographique de la rivière. On dispose à présent d'un rapport rédigé à partir de relevés hydrométriques et de la qualité de l'eau, effectués entre 1993 et 1995. Affaires indiennes et du Nord canadien continue de faire des relevés hydrométriques à sa station de surveillance, mais aucune donnée sur la qualité de l'eau n'a été recueillie en 1997. On essaie actuellement de trouver des fonds pour rétablir, en 1998, la surveillance de la qualité de l'eau.

La rivière Soper continue d'attirer les touristes au Nunavut, dans la région de la terre de Baffin. Elle a fait l'objet d'un reportage dans le cadre de l'émission de tourisme d'aventure «Trailside – Make Your Own Adventure», coproduite par New Media Inc. et le Teaching Learning Network. On réalisera également un reportage sur la Soper au cours de l'été 1998, dans le cadre de l'émission «Great Canadian Parks» consacrée au parc Katannilik (à voir sur la chaîne Discovery).



Rivière Soper
parc territorial Katannilik (Territoires du Nord-Ouest)

Rivière de légendes et de traditions

Rivière Nahanni-Sud

réserve de parc national Nahanni (Territoires du Nord-Ouest, 1987)



En mars 1998, Parcs Canada a terminé une étude portant sur la harde de caribous des forêts de la rivière Nahanni-Sud. Les consultations effectuées auprès du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest – et la collaboration de ces deux gouvernements – ont permis d'établir un profil de la harde, tout en mettant en évidence d'importantes préoccupations transfrontalières. À la suite de cette étude, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a décidé de continuer de participer au projet pour une autre période de trois ans. Le rapport final sur les trois premières années de l'étude sera disponible en juillet 1998.

La réserve de parc national Nahanni continue de participer, avec d'autres parcs nationaux du nord du pays, à un programme de surveillance écologique. Pour ces travaux, qui visent principalement le lac Rabbitkettle, on utilise notamment les données du programme de surveillance de la qualité de l'eau le long de la rivière Nahanni-Sud.

L'enquête permanente et volontaire sur les incidents survenus sur la rivière n'a pas connu beaucoup de succès en 1997. En effet, le questionnaire n'a été retourné que par 27 des 122 groupes à qui il avait été envoyé (taux de retour de 22 p. 100). Aucun incident ni aucune blessure grave n'a été signalé en 1997. Comme en 1996, les groupes qui ont signalé la plupart des incidents sur la rivière Nahanni Sud ont évalué leur expérience au niveau 2 (eau vive limitée). Parcs Canada espère que l'accumulation de données lui permettra d'établir un lien entre la fréquence des incidents survenus en des endroits précis et les niveaux d'eau correspondants; les questionnaires pourront ainsi fournir aux gens qui naviguent sur la rivière des informations plus précises sur les risques qu'ils courent.

L'un des événements marquants de l'année 1997 a été l'élévation – suivie de l'abaissement – du niveau de l'eau de deux grands lacs situés au confluent des ruisseaux Cathedral et Clearwater. Un important effondrement de talus a provoqué un glissement de terrain au cours de l'hiver 1997. Au début de l'été, l'eau du ruisseau Clearwater s'était accumulée derrière le nouveau barrage, formant un lac de plus de cinq kilomètres de long. À la mi-juillet,

le barrage de terre qui bloquait la vallée s'est en partie rompu, libérant rapidement un important volume d'eau. Les visiteurs ont signalé que le niveau de la rivière s'était élevé, du jour au lendemain, de plus de douze pieds, à mesure que la masse d'eau s'engouffrait dans la vallée de la rivière Nahanni-Sud. Des groupes qui campaient au lieu dit La Porte (rocher Pulpit) et dans le Deuxième Canyon n'ont pas eu le temps de trouver un endroit plus élevé pour se mettre à l'abri. Ils ont plutôt chargé leurs canots rapidement et ont ramé pour laisser passer la crue. La majeure partie de la vallée Deadmen a été inondée pendant un court laps de temps. Les ingénieurs d'Environnement Canada ont inspecté le barrage qui s'est rompu et ont constaté que le niveau d'eau du nouveau lac avait apparemment baissé de plus de 20 mètres. La stabilité du barrage naturel n'est pas du tout assurée, même si l'eau s'écoule à présent à travers la terre devenue poreuse. Parcs Canada surveillera étroitement la région en 1998 afin d'évaluer les risques potentiels pour les utilisateurs.



Rivière Nahanni-Sud
*Réserve du parc national Nahanni
(Territoires du Nord-Ouest)*



Le cours de l'histoire

Rivière Ste-Croix

(Nouveau-Brunswick, 1990)

La rivière Ste-Croix est à la fois une rivière du patrimoine canadien et une voie navigable du patrimoine international.

L'histoire constitue un élément essentiel de l'identité de la rivière Ste-Croix. Parcs Canada a aménagé près de la côte un belvédère avec table d'orientation, d'où l'on peut voir l'île Ste-Croix (lieu historique international que se partagent les États-Unis et le Canada). La province du Nouveau-Brunswick projette pour sa part de créer un parc public en face de l'île et les habitants de la région s'efforcent de transformer en centre du patrimoine une maison de ferme vieille de 170 ans. En amont de la rivière, on a organisé une soirée de bûcherons du bon vieux temps, au cours de laquelle on a raconté des histoires de chantier et regardé des vieux films tout en buvant une tasse de thé chaud. On a ainsi revécu, le temps d'une soirée, les activités de flottage sur la rivière Ste-Croix (la dernière saison de drave a eu lieu en 1965).

À l'occasion de la Fête du patrimoine, en février dernier, la Commission internationale de la rivière Ste-Croix a créé une liste honorifique du patrimoine de la rivière Ste-Croix afin de reconnaître les efforts des particuliers et des organisations qui célèbrent ou conservent le patrimoine naturel et culturel de cette voie navigable. Les premiers à se voir honorés ont été une classe de 4^e année, une chambre de commerce, une municipalité ainsi que quatre particuliers.

Fidèle à son passé, la Ste-Croix demeure une artère fluviale active. Au cours de l'année, des permis d'exploitation conformes aux lois sur l'environnement ont été produits pour une carrière de granite qui agrandira un port régional, et les évaluations environnementales pour le gazoduc qui traversera la rivière en 1999 sont presque terminées. En outre, les programmes de sécurité des cinq barrages internationaux de la rivière ont été réévalués et les travaux d'entretien de deux ponts sont terminés. Le conseil municipal de St. Stephen – la plus importante municipalité située sur la voie navigable – a dévoilé un projet de réaménagement des berges de la rivière, qui

mettra l'accent sur les espaces verts, les édifices historiques et les activités publiques. À l'embouchure de la rivière, les pêcheurs et les plaisanciers ont accueilli avec joie la réouverture du quai St. Andrew, détruit lors d'un incendie en 1995.

Tout en continuant de s'interroger sur la façon dont il pourrait réaliser son projet de parc provincial linéaire de la rivière Ste-Croix, le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick a affecté des sommes importantes à l'amélioration des équipements récréatifs (et de l'accès à ces équipements) le long de la voie navigable. Des organismes gouvernementaux et des groupes locaux ont conjugué leurs efforts afin d'améliorer la qualité de l'eau et d'évaluer les stocks de myes d'Oak Bay, l'objectif visé étant d'autoriser de nouveau la pêche aux myes dans un périmètre de 1 400 acres (après 50 ans environ d'interdiction). Les efforts consentis au niveau local pour rétablir une population de saumons de l'Atlantique indigènes ont commencé à porter fruit, puisque 40 p. 100 des saumons venus frayer dans la rivière l'an dernier étaient issus du programme de repeuplement. Les projets réalisés par *Les Amis des poissons* dans les écoles situées le long de la voie navigable ont permis d'élever puis de relâcher dans la rivière nombre de jeunes saumons et de contribuer ainsi aux efforts de repeuplement. Dans les eaux intérieures, les populations indigènes de saumons de l'Atlantique et d'achigans à petite bouche ont continué d'augmenter.

À l'automne, un atelier sur la gestion des eaux de la Ste-Croix a mis en lumière les réalisations de la dernière décennie au chapitre de la planification intégrée et de l'amélioration de la qualité de l'eau et des pêches. Cet atelier a aussi permis d'examiner les défis qu'il faudra relever dans l'avenir. Dans la réalisation de ces activités, et de toutes les autres activités touchant la voie navigable internationale, la population et les gouvernements ont continué de travailler main dans la main afin de gérer et de protéger ce patrimoine exceptionnel.

«Respirer l'air, entendre le cri d'un huard, cela redonne à mon âme le goût de chanter encore»

Extrait de chanson «Quetico»
– Claudia Schmidt



Là où le temps et la lumière semblent s'être arrêtés

Rivière Thelon

(Territoires du Nord-Ouest, 1990)

L'état de la rivière Thelon est demeuré inchangé au cours de la dernière année. Ce cours d'eau éloigné attire peu de visiteurs, mais les activités d'exploitation minière s'accroissent dans la région voisine (c.-à-d. la province géologique des Esclaves). La rivière traverse, sur une distance de 275 kilomètres de son cours supérieur, le refuge faunique Thelon. Ce refuge, créé en 1927 et s'étendant sur une superficie de 52 000 km, est l'une des plus vastes zones protégées du Canada. Sa limite occidentale se trouve à 250 km de la communauté des Dénés de Lutsel K'e, tandis que sa limite orientale se situe 200 km à l'ouest de la communauté inuit de Baker

Lake. Le 1^{er} avril 1999, la frontière entre le nouveau territoire du Nunavut et la portion de territoire qui restera à l'ouest coupera en deux le refuge, créant ainsi une partie à l'intérieur et une partie à l'extérieur du Nunavut. Néanmoins, conformément à l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et au souhait formulé par les Dénés de Lutsel K'e, un plan de gestion conjoint, applicable à l'ensemble du refuge, a été mis au point. Ce plan, basé sur une vaste consultation auprès de la communauté, servira d'assise aux activités de gestion et de protection à long terme du refuge.

Rivière aux eaux d'or

Fleuve Yukon

Tronçon The Thirty Mile (Yukon, 1991)

De nouveaux projets, dont l'aménagement d'espaces de camping supplémentaires, ont été réalisés sur le tronçon de The Thirty Mile en vue de la célébration, en 1998, du Centenaire de la ruée vers l'or. La Première Nation des Ta'an Kwach'an a organisé des activités de surveillance et d'interprétation le long du fleuve (interaction avec les utilisateurs, entretien des terrains de camping, etc.). L'an dernier, le nombre des visiteurs a augmenté entre 8 et 30 p. 100 dans les communautés du Yukon. Les enquêtes effectuées en aval du fleuve Yukon ont permis d'établir à environ 2 300 le nombre des visiteurs. Près de 1 500 d'entre eux sont sans doute arrivés par le tronçon The Thirty Mile. Le Centenaire de la ruée vers l'or du Klondike provoque déjà un accroissement du nombre de visiteurs et on s'attend à ce que le tronçon The Thirty Mile devienne une destination très populaire aussi bien auprès des personnes qui font des excursions d'une journée que chez les pagayeurs qui parcourent de longues distances.



Fleuve Yukon
Tronçon The Thirty Mile (Yukon)



ÉTUDES, PLANS ET RECHERCHE

Un des rôles de Parcs Canada comme chef de file au sein du RRPC, est de procurer aux organismes gouvernementaux participants l'aide financière et technique pour la réalisation d'études et de plans menant à la désignation de rivières au Réseau. Cette aide, sur avis de la Commission des rivières du patrimoine canadien, vise à satisfaire des projets particuliers. Le personnel de Parcs Canada travaille avec les employés des gouvernements bénéficiaires à la préparation d'études de réseaux, d'études de base, de documents de mise en candidature et de plans directeurs. De plus, Parcs Canada entreprend des recherches de portée national sur des sujets liés aux rivières du patrimoine.

La Colombie-Britannique a elle aussi joué le rôle de chef de file lorsqu'elle a élargi le concept de rivière du patrimoine en mettant sur pied le premier réseau provincial de rivières du patrimoine. La Commission des rivières du patrimoine de la Colombie-Britannique (CRPCB) s'est défini des objectifs et des principes de gestion pour la reconnaissance à des fins de commémoration plutôt que de réglementation de rivières importantes pour la province; il s'agit là pour elle d'une approche collective de l'aménagement du territoire. Jusqu'ici, 18 rivières (l'objectif fixé) ont été intégrées au réseau britanno-colombien, et la mise en candidature de deux autres rivières (Cowichan et Stikine) a été recommandée. Le mandat de la CRPCB qui devait durer trois ans et prendre fin en avril 1998, a été prolongé de deux ans par le ministre de l'Environnement, des Terres et des Parcs. Pour obtenir des renseignements sur le réseau des rivières du patrimoine de la Colombie-Britannique, communiquez avec la CRPCB, 2^e étage, 800, rue Johnson, Victoria, (C.-B.) V8V 1X4, par l'intermédiaire du ministère de l'Environnement, des Terres et des Parcs; téléphone : (250) 387-5002; télécopieur : (250) 387-5757; courrier électronique : bchrs@islandnet.com; <http://www.islandnet.com/bchrs>.

Études de réseaux

Les études de réseaux ont pour but de comparer entre elles les rivières d'une province ou d'un territoire et visent à déterminer les rivières les plus susceptibles d'être désignées au RRPC. Elles comprennent des évaluations générales des valeurs récréatives et patrimoniales de chaque rivière d'une province ou d'un territoire selon des critères de sélection choisis par le RRPC et leurs possibilités de gestion comme rivière du patrimoine canadien.

En 1997-1998, Parcs Canada et le personnel du ministère des Ressources naturelles du Manitoba ont achevé les études de réseaux de 21 rivières du Manitoba, entreprises en 1996-1997. Cette étude est la première à utiliser les nouveaux cadres de référence nationaux pour le patrimoine naturel et culturel. Elle tente de mettre en place un cadre à caractère récréatif qui pourrait à l'avenir servir de modèle pour tout le Réseau.

Études de base

Les gouvernements participants peuvent entreprendre des études de base afin de recueillir de l'information détaillée sur des rivières ou tronçons de rivières et évaluer ainsi la pertinence de leur désignation au RRPC. Ces études veulent recueillir, par des sources secondaires et des vérifications sur le terrain, toute l'information disponible quant au patrimoine naturel et culturel d'une rivière, ses possibilités récréatives et les enjeux liés à la gestion d'une rivière patrimoniale canadienne. Une évaluation détaillée des valeurs patrimoniales et récréatives est exécutée en fonction des lignes directrices du RRPC concernant la sélection et l'intégrité.

En 1997-1998, des études de base ont été entreprises pour les rivières Detroit (Ontario), Rouge (Manitoba) et Athabasca (Alberta). La possibilité d'ajouter au tronçon déjà désigné de la Mattawa tout le reste de la rivière et peut-être aussi le portage de La Vase est présentement à l'étude. Les études de base sur les rivières Thames et Humber ont été terminées en 1997-1998; un document de mise en candidature a été établi pour chacune d'elles (voir ci-dessous).



L'étude de base préliminaire sur la rivière de la Paix a été achevée en 1997-1998; elle a porté sur un territoire allant du bras principal du cours d'eau (Hudson's Hope, C.-B.) au point de jonction avec la rivière des Esclaves, dans le nord-est de l'Alberta. En Alberta, on exige que les administrations municipales appuient vigoureusement le programme du RRPC; or, beaucoup de ces administrations ont demandé que l'on interrompe l'étude les concernant; c'est le sort subi par l'étude sur la rivière de la Paix.

Documents de mise en candidature

S'ils veulent qu'une rivière soit désignée au RRPC, les gouvernements responsables doivent déposer, pour étude et approbation, un document de mise en candidature à la Commission. En 1997-1998, des documents de mise en candidature ont été rédigés pour les rivières ontariennes St. Mary's, Humber et Thames, et pour le bras sud-ouest de la petite rivière Miramichi (Nouveau-Brunswick). Le 31 mars 1998, le projet de mise en candidature du tronçon yukonais de la Tatshenshini était sur la bonne voie et on prévoyait que la candidature serait proposée en juin 1998.

Plans directeurs

Pour qu'une rivière soit désignée officiellement rivière du patrimoine canadien, la Commission doit s'assurer que l'organisme responsable s'engage à gérer la rivière candidate comme une rivière du patrimoine canadien. Outre les signatures requises comme preuves de l'engagement, l'outil privilégié, le plan directeur, doit également décrire l'aire de gestion entourant la rivière ou tronçon de rivière candidate et les politiques et mesures qui seront mises en place pour réaliser les objectifs de gestion du RRPC. La Commission examine les documents présentés par les organismes responsables afin de s'assurer qu'ils renferment ces éléments fondamentaux.

En 1997-1998, trois plans directeurs ont été soumis à la Commission : un pour la Shelburne (Nouvelle-Écosse), un pour la Bonnet Plume (Yukon) et un pour la Haute-Ristigouche (Nouveau-Brunswick).

En 1998, on a mis la dernière main à une stratégie provisoire de gestion du patrimoine pour la rivière Bloodvein; le document définitif devrait être prêt cette année.

Parcs Canada maintient son apport à la planification de gestion continue de cinq rivières candidates : Clearwater (Alberta), Fraser (Colombie-Britannique), Margaree (Nouvelle-Écosse), Main et Bay du Nord (Terre-Neuve).

Recherches

Cadres nationaux Le Réseau de rivières du patrimoine canadien grandit (il a maintenant 15 ans et compte plus de 30 rivières), et les méthodes d'évaluation se transforment. En février, on a achevé le document *Un cadre des valeurs naturelles pour les rivières du patrimoine canadien* (1998), qui complète *Un cadre des valeurs culturelles pour les rivières du patrimoine canadien* (1997). Ces deux documents sont destinés à aider la CRPC à prendre des décisions concernant l'expansion du Réseau et la gestion des rivières. En complément à cette démarche, une étude confiée à Jim Murphy (Geoheritage Planning) a été terminée en mars 1998 : *Validation and Application of a Framework for the Natural Values of Canadian Heritage Rivers* (1998). Cette étude repère et évalue les caractéristiques naturelles patrimoniales des rivières déjà mises en candidature ou désignées, puis établit un rapport entre le tableau ainsi obtenu et les thèmes, sous-thèmes et éléments du cadre naturel; ce travail donne un aperçu thématique des caractéristiques naturelles patrimoniales représentées actuellement au RRPC et permet donc de mettre à l'épreuve le cadre lui-même. Pour obtenir un exemplaire des trois documents susmentionnés, communiquez avec le Secrétariat de la CRPC.



PUBLICITÉ ET MARKETING

Médias écrits et électroniques

La CRPC et le Secrétariat ont produit un document clé en 1997-1998, mis en relief dans ce rapport : la Charte du RRPC, par laquelle les gouvernements officialisent leur appui aux initiatives du plan stratégique du RRPC. L'édition originale de la charte, présentée sous la forme d'une affiche bilingue, a été remise à tous les ministres et hauts fonctionnaires de tous les gouvernements participants. Cette charte et le plan stratégique orienteront l'évolution et l'agrandissement du RRPC au cours des dix prochaines années. La Commission est heureuse de pouvoir joindre la charte à son présent rapport.

De nouvelles fiches d'information ont été produites pour la rivière Clearwater; elles contiennent des informations sur le tronçon albertain du cours d'eau; les informations sur le tronçon saskatchewanais ont été actualisées. Une fiche d'information provisoire a été préparée pour le fleuve Fraser (C.-B.). La brochure «*Quels sont les avantages de la désignation au titre de rivière du patrimoine ?*» et les troupes d'information ont été mises à jour et révisées. On a réimprimé des documents d'information, documents de mises en candidature, plans directeurs et fiches d'information dont il ne restait que quelques exemplaires. En 1997-1998, on a entrepris d'utiliser Internet (voir ci-dessous) pour diffuser les fiches d'information et les rapports annuels.

Le tirage de l'édition du printemps 1998 du bulletin *Rivages patrimoniaux* a été augmenté pour satisfaire à la demande des centaines de personnes qui nous ont écrit après avoir lu l'article de Jim Fox diffusé par la Presse canadienne et publié dans plusieurs journaux canadiens au cours du printemps 1997. Le numéro du printemps 1998 renfermait un sondage qui permettra de savoir jusqu'à quel point les lecteurs aimeraient que le bulletin soit diffusé électroniquement (par courrier électronique ou sur Internet). En 1997-1998, l'instauration du site Web du Réseau s'est poursuivie avec l'aide de bénévoles et d'ONG; la Commission a maintenant son propre nom

de domaine (*chrs.ca*). Le site Web de la CRPC contient des informations de base sur le RRPC, des photographies et des fiches d'information; il continuera de grandir en 1998-1999.

Congrès et présentations

La nouvelle exposition itinérante du RRPC a été présentée lors de nombreux congrès nationaux en 1997-1998. Le congrès de la *North American Soil and Water Conservation Society* (Toronto, 22-25 juillet 1997), qui avait pour thème la gestion des écosystèmes des bassins hydrographiques, a réuni plus de 1 000 de ses quelque 10 000 membres, dont certains appartiennent à des sections canadiennes actives (il y en a dans la plupart des provinces). La *Rivers and Lakes Foundation of Canada* a fourni des bénévoles pour aider le Secrétariat à pourvoir son exposition d'un personnel, comme elle l'avait fait en 1996 lors d'un autre congrès, à Montréal. L'exposition du RRPC a aussi été présentée lors d'activités moins importantes comme le Salon des embarcations de plaisance, de la chasse, de la pêche et des résidences secondaires de loisir d'Ottawa, le Festival du canot d'antan de Peterborough, et l'inauguration du Centre des pagayeurs Ron Johnstone de l'Association canadienne du canotage récréatif (Merrickville, Ontario).

Le RRPC a travaillé étroitement avec les hôtes du deuxième Congrès sur le patrimoine fluvial canadien qui a eu lieu à Richmond (Vancouver, C.-B.), en mai 1998. «*Rivers Conference 1998 : Conserving and Restoring our River Heritage*» a augmenté la proportion des fonds provenant de l'extérieur (le rapport actuel est de près de 3:1). Le prochain bulletin *En aval du patrimoine* et notre prochain rapport annuel contiendront un rapport complet sur ce congrès.



Ententes de collaboration et partenariats

Dans le sillage d'Alexander Mackenzie

En 1997, Max Finkelstein, employé du Secrétariat du RRPC, a contribué à faire connaître davantage le programme des rivières du patrimoine canadien. Au début de mai (il était en congé sans solde), seul dans son canot, il a entrepris de pagayer de la rivière des Outaouais jusqu'à Cumberland House (Sask.), avec l'idée d'atteindre l'année suivante la gorge de la Bella Coola (C.-B.); son but est de suivre la trace d'Alexander Mackenzie. En faisant ce périple, après avoir réalisé son «Clean Water Dream», Max marche sur les pas de nos ancêtres qui ont bâti le Canada en le parcourant de l'Atlantique au Pacifique.

Le 30 juillet, Max est arrivé à Cumberland House, après avoir franchi les 3 000 premiers kilomètres de son long voyage, et après avoir pagayé entre autres sur les rivières Mattawa, des Français, Sainte-Marie et la route frontalière des Voyageurs, quatre rivières en candidature ou désignées au RRPC. Ce voyage a beaucoup attiré l'attention des médias. CBC Newsworld a diffusé une entrevue sur son réseau national; CBC Ottawa a produit un documentaire diffusé en Ontario; l'émission *Morning Show* de la radio de la CBC a couvert l'événement; des journaux de toutes les régions du pays en ont aussi parlé. Des bénévoles et des supporters ont créé un site Web (www.voyageur.carleton.ca) dans lequel on trouve le journal du pagayeur et des photographies. Mentionnons aussi que Max a fait de nombreuses présentations devant des écoliers et devant d'autres Canadiens le long de son parcours. Un documentaire d'une heure, dont la production est commencée, sera consacré au périple.

Pendant l'été 1997, des milliers de personnes ont découvert les possibilités qu'offre aux individus le RRPC ainsi que l'existence de ce dernier comme ressource nationale. Le Secrétariat a reçu un nombre beaucoup plus élevé de demandes de renseignements; il a aussi reçu des communications de personnes

qui se préparent à imiter Max à l'occasion de l'arrivée du troisième millénaire. En suivant l'exemple de Max, pagayeur comme lui ou «explorateur de salon» visitant le site Web qui lui est consacré, beaucoup de Canadiens réaliseront des rêves que leur inspirent les rivières du patrimoine canadien. La route des Voyageurs Alexander Mackenzie est un élément très important de notre patrimoine; le meilleur moyen de la redécouvrir, génération après génération, comme si elle était nouvelle, c'est peut-être de la parcourir comme Max. Plusieurs des rivières parcourues par ce dernier forment aujourd'hui un réseau, à l'intérieur du RRPC; ce sont là les rivières qui ont bâti notre pays. Les Canadiens qui le sauront seront encore plus nombreux, «d'un océan à l'autre», quand Max aura terminé son aventure, en 1998.

Pour de plus amples renseignements sur la RVAM, téléphoner à l'*Alexander Mackenzie Voyageur Route Association* au 1-888-484-7035 ou consulter son site Web (www.amvr.org).

Le calendrier des rivières du patrimoine canadien

La Commission a renouvelé encore une fois son entente avec l'Association canadienne du canotage récréatif (ACCR) pour produire le calendrier des rivières du patrimoine canadien de 1999. Le calendrier de 1998 a remporté un énorme succès. En effet, 11 000 calendriers ont été imprimés (chiffre de ventes brut de près de 28 000 \$). Les produits de la vente du calendrier servent à appuyer des projets nationaux de conservation des rivières, parrainés par l'ACCR, comme le nettoyage des rivières. On peut se procurer le calendrier de 1999 au prix de 12,95 \$, plus les frais de manutention et d'expédition. Pour obtenir des renseignements sur le calendrier, écrire à l'ACCR, à cette adresse : *Ron Johnstone Paddling Centre*, à Merrickville, C. P. 398, 446, rue Main Ouest, Merrickville (Ont.), K0G 1N0; on peut aussi consulter le site Web suivant : www.crca.ca.



Programme de commémoration du RRPC

Trois cérémonies d'inauguration de plaque ont eu lieu au cours de l'été 1997. Ces cérémonies font partie intégrante du programme de sensibilisation du public du RRPC; elles sont de plus en plus souvent l'élément central des programmes d'activités spéciales des collectivités.

La cérémonie organisée pour la rivière Hillsborough a eu lieu le 12 juillet 1997, à Scotchfort (Î.-P.-É.); la plaque a été dévoilée par le ministre fédéral du Travail, Lawrence MacAulay, la ministre provinciale de la Santé et des Services sociaux, Mildred Dover, et le président de la *Hillsborough River Association*, Maurice Fitzpatrick. Au nombre des 250 personnes présentes, il y avait le lieutenant gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard, Gilbert Clements, le maire de Charlottetown, Ian MacDonald, et plusieurs représentants des gouvernements et des administrations municipales.

La plaque commémorant la route frontalière des Voyageurs a été dévoilée le 5 juillet 1997, au parc provincial de la rivière Pigeon, par M. Norm Richards, directeur général du Service des parcs de l'Ontario, et par M. Robert Atasis, chef de la Première Nation du lac La Croix. La cérémonie a attiré un nombre satisfaisant de personnes compte tenu de l'éloignement du lieu où elle se déroulait.

La cérémonie organisée pour la rivière Shelburne a eu lieu le 19 septembre 1997 près de Pollards Falls (N.-É.). La plaque a été dévoilée par M. Kennie MacAskill, ministre provincial des ressources naturelles, M. Mart Johnson, directeur de l'unité de gestion de la partie continentale de la Nouvelle-Écosse, et M. John Porter, vice-président de Bowater-Mersey Forest Products. Plus de 100 personnes ont assisté à la cérémonie (la Shelburne est la première rivière de la Nouvelle-Écosse à être désignée au RRPC).

Renseignements supplémentaires

Les questions et les demandes de renseignements d'ordre général sur le RRPC doivent être présentées à :

Marketing et Communications
Secrétariat du Réseau de rivières
du patrimoine canadien
Ministère du Patrimoine canadien
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5
Télécopieur : (819) 994-5140
www.chrs.ca

Les demandes de renseignements détaillées sur des rivières particulières du patrimoine canadien doivent être adressées au membre fédéral, provincial ou territorial approprié de la Commission (voir la liste en page 8).